RELEVÉ DE CONCLUSION

CONSEIL DE QUARTIER MAISON DE L'ENFANT
10 MARS 2015-19 HEURES 45
CLUB 11/14-MAIL THOREZ

Participants : Les membres du collectif, une cinquantaine d'habitants.

Ordre du jour :

L'actualité du quartier :

- Halte aux nuisances sonores du TGV : point d'étape avec Rémy OSSARD- représentant l'association de riverains.
- Notre quartier en chantier : questions réponses sur le lancement des travaux de la ZAC, avec Serge CORMIER –premier adjoint, en charge de l'urbanisme.

Le logement social à Malakoff :

État des lieux et mode d'emploi avec Serge CORMIER- président de l'office public de l'habitat (OPH) et Jocelyne BOYAVAL - conseillère déléguée au logement.

Vos prochains rendez-vous :

Choix des thèmes à venir, avec le collectif de quartier.

Animation : Isabelle GIUDICELLI.

HALTE AUX NUISANCES DU TGV : POINT D'ÉTAPE

Rémy OSSARD présente l'action du collectif des riverains contre les nuisances TGV.

Rappel :

Une augmentation très significative du nombre de passages quotidiens des trains, et donc des nuisances sonores potentielles, est prévue dès 2017 dans le cadre du projet TGV Atlantique. Celui-ci a fait l'objet d'une grande mobilisation des Malakoffiots : 110 courriers en réponse à l'enquête publique ; création de l'association de riverains; pétition ; site Internet http://malakofftgv.free.fr/.

Quant à la Municipalité, elle est activement impliquée aux côté des habitants.

Association et élus déplorent que les conclusions de l'enquête publique ne soient arrivées que très tardivement en Mairie, décalant les possibilités de déposer un recours.

Position de l'association :
Elle ne conteste pas le projet en lui-même, mais annonce une ferme volonté d'obtenir des mesures anti-bruit efficaces.
Suite aux engagements de RFF, elle souligne 3 points de vigilance particulière :
-qui fera partie du futur observatoire du bruit ?
-le ressenti des habitants sera-t-il pris en compte au-delà des mesures purement techniques ?
-les décisions concernant l'arrêt 503 seront-elles pérennes ?
(voir à ce sujet le compte-rendu de juin 2014 du quartier des collèges http://www.ville-malakoff.fr/citoyennete/conseils-de-quartiers/conseil-de-quartier-4-quartier-des-colleges.htm)
Enfin, l'association espère un effet levier par une mobilisation visible, voire médiatisée (calicots, contacts avec la presse…).

Serge CORMIER rapporte **l'action de la Municipalité** : rencontre avec le directeur régional et dépôt d'un recours conservatoire.
Pour tout renseignement complémentaire :
http://www.ville-malakoff.fr/actualites/fiche/enquete-publique-amenagement-de-lavant-gare-paris-montparnasse.htm?cHash=fdc34bcb1c111ff79e8a16f7a05b8649

Enfin, est abordée la **fermeture du guichet Grandes lignes de la gare VANVES-MALAKOFF** à compter du 1°avril, le guichet Transilien restant ouvert.
http://www.transilien.com/gare/VANVES-MALAKOFF-8739153
Cette fermeture à venir fait actuellement l'objet d'une pétition. La Municipalité a également demandé à rencontrer le président de la SNCF sur le sujet.
http://www.ville-malakoff.fr/actualites/fiche/non-a-la-fermeture-du-guichet-grandes-lignes.htm?cHash=f825a9dff804fff3931ab50b2827443d

La ZAC DOLET-BROSSOLETTE

Serge CORMIER rappelle les grandes lignes du projet, dont les documents de présentation sont consultables en ligne :
http://www.ville-malakoff.fr/ville-pratique/urbanisme-et-logement/urbanisme/actualites/zac-dolet-brossolette.htm

L'accession sociale à la propriété est l'objet d'un focus particulier. Elle vise à conforter la politique de mixité sociale de la Ville. En effet, toute une catégorie de population ne peut ni accéder à la location dans le logement social (dépassant les plafonds de ressources), ni acquérir de logement neuf (dont le prix du mètre carré est trop élevé).

Les personnes qui répondent aux critères d'attribution, mais n'ont pas eu de réponse positive pour cette première opération, feront automatiquement partie des demandeurs des futurs projets d'accession sociale.

LE LOGEMENT SOCIAL : ÉTAT DES LIEUX ET MODE D'EMPLOI

Dans le département des HAUTS DE SEINE, seules 14 villes sur 36 respectent la loi SRU, qui impose 25% de logements sociaux par commune. À MALAKOFF, où Léo FIGUÈRES et à sa suite Catherine MARGATÉ ont toujours défendu le principe de mixité sociale, on en compte 40%. Les 4000 logements du parc sont gérés pour la majorité par l'Office HLM de la Ville (1300 par PARIS HABITAT). MALAKOFF accorde annuellement une subvention de 1 700 000 € à l'Office.

Des Malakoffiots peuvent parfois avoir un sentiment d'injustice lorsque des personnes issues d'autres communes ont un logement avant elle. Mais, d'une part la Ville n'attribue directement qu'une partie du contingent, d'autre part elle refuse de créer des zones de pauvreté et d' « opposer les pauvres aux plus pauvres » : la politique suivie est toujours de maintenir la mixité sociale au sein des logements HLM.
C'est dans cette optique d'ailleurs que les 4 communes de SUD DE SEINE ont obtenu que le surloyer de la loi BOUTIN ne soit pas appliqué sur leur territoire.

Pour 2000 demandes en attente (avec numéro régional et dossiers désormais informatisés), ce sont 250 à 300 logements qui se libèrent. Il y a donc des délais de plusieurs années (au moins 3 à 4 ans) pour obtenir un logement. La commission d'attribution, qui se réunit toutes les 4 semaines, est composée de représentants de la majorité municipale, de la CAF, de représentants des locataires et d'associations. L'office de MALAKOFF tient compte de chaque situation en fonction de plusieurs critères : revenus, ancienneté de la demande. Une autre méthode d'attribution existe dans des offices publics HLM : le système à points".

La vraie solution serait de construire du logement social neuf. Mais avant même le manque de foncier disponible (y compris dans le cadre de la future MÉTROPOLE du GRAND PARIS), le principal frein auquel se heurtent les communes est la baisse de financements par l'État et l'obligation de recourir à l'emprunt…d'où des loyers dans le parc social neuf sensiblement plus élevés que dans l'ancien. La Ville ne souhaite pas pour autant laisser le champ libre aux promoteurs privés, ce qui serait en contradiction avec sa politique d'équilibre et de mixité, ni se diriger vers une ville « dortoir » en ne construisant que des logements au détriment des bureaux, créateurs d'emploi et de dynamisme.

Pour tout renseignement d'ordre pratique :
http://www.ville-malakoff.fr/ville-pratique/urbanisme-et-logement/logement/acces-au-logement-social.htm

LES THÈMES À VENIR

-la propreté en ville, les dépôts sauvages dans le quartier : quels moyens mis en œuvre par la collectivité ? quelle communication, quelles actions pour inciter à plus de civilité ?
-quelle action conviviale peut-on prévoir avec le retour des beaux jours ? Élargir la fête des voisins à un quartier plus large (en bloquant une rue pour un banquet géant par exemple) ?

CONCLUSION

Un public nombreux, renouvelé, rajeuni, une discussion animée motivent l'ensemble du collectif à poursuivre son engagement et à prévoir très rapidement une prochaine réunion !